

**VEN 29
FEVRIER 2008**

JOURNEE DE MOBILISATION NATIONALE CONTRE LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT DANS LA CULTURE

Appel aux élus des collectivités locales, communes, conseils généraux, conseils régionaux, ainsi qu'à leurs collaborateurs salariés

Vous le savez : il n'y a pas de diversité artistique et culturelle sans diversité des initiatives sociales et économiques et sans reconnaissance réelle du droit culturel de tous les citoyens français.

L'Etat a décidé de réduire le budget qu'il consacre à la culture mettant ainsi en danger des milliers d'associations artistiques et culturelles, compagnies, salles de spectacles, lieux de pratiques amateurs... qui constituent un des viviers de la création et de l'innovation de notre pays et sont, par leur proximité, les premières interlocutrices des habitants.

Les baisses annoncées touchent au financement de la création et de la diffusion (BOP 131). Mais plus encore, à l'heure où l'éducation artistique et le droit à la culture pour tous sont affirmés comme prioritaires par le Président de la République, ce sont les aides aux actions culturelles en zone rurale, dans les quartiers, les écoles, les hôpitaux, les prisons... qui sont largement diminuées, voire annulées (- 20 % à - 100 % annoncées par les Dracs sur le BOP 224 selon les régions).

Depuis plusieurs années, de nombreuses collectivités locales jouent un rôle déterminant en matière culturelle en initiant des politiques ambitieuses et construites en concertation avec les acteurs, en impulsant ou en accompagnant des projets artistiques innovants et créateurs de lien social sur les territoires.

Mais l'Etat ne peut se désengager et décentraliser l'ensemble de ses missions sans transférer les crédits nécessaires aux collectivités territoriales.

Ce qui est menacé aujourd'hui, ce sont des milliers d'entreprises, déjà touchées par la crise du régime d'indemnisation chômage des artistes et techniciens intermittents qui, sont encore fragilisées dans leur économie et leurs emplois.

Les « Entretiens de Valois », auxquels nous participons dans le cadre de l'UFISC¹, ne doivent pas masquer l'urgence de la situation. Les arbitrages budgétaires ont été décidés avant même que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ait livré ses conclusions.

C'est pourquoi, par son appel à la mobilisation le 29 février 2008, l'UFISC demande :

- l'arrêt immédiat des baisses annoncées par l'Etat,
- la concrétisation d'une politique ambitieuse, innovante et démocratique, prenant en compte l'ensemble des acteurs, et notamment l'abrogation et de nouvelles négociations sur le protocole réformant l'assurance chômage des artistes et techniciens intermittents,
- la mise en place d'espaces de concertation en régions.

Nous vous appelons également à venir affirmer la place de l'art et de la culture de proximité sur l'ensemble des territoires, et l'importance de la diversité artistique et culturelle en vous joignant à la mobilisation unitaire des acteurs culturels initiée par l'UFISC.

A Paris, rendez-vous vendredi 29 février, à 15h place du Palais Royal.

Plus de précisions sur toutes les actions dans les autres régions : <http://29fevrier.over-blog.com>.



¹ L'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) - www.ufisc.org

L'Ufisc représente près de 1 500 entreprises artistiques et culturelles qui conjuguent une pluralité d'activités et de projets : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur le territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission de savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur... Particulièrement attentives aux contextes, aux populations et aux acteurs des territoires sur lesquelles elles agissent, ces équipes développent des missions d'intérêt collectif et se placent dans une dynamique d'utilité sociale.